



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20210212-2021010203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du jeudi 4 février 2021

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Centre d'action et de développement culturel Una Volta » pour l'année 2021

Date de la convocation : vendredi 30 janvier 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 30 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 février à 14h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	34
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame Leslie PELLEGRINI ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle ; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina ; Madame Lauda GUIDICELLI.

Ont donné pouvoir :

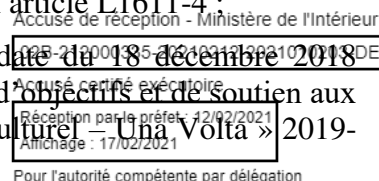
Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur LINALE Serge à Monsieur TIERI Paul ;
Madame MATTEI Mathilde à Madame De GENTILI Emmanuelle ;
Monsieur de CASALTA Jean Sébastien à Madame VESPERINI Françoise.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2018-DEC-01-09 en date du 18 décembre 2018 portant approbation d'une convention quadriennale et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « Centre d'action et de développement culturel – Una Volta » 2019-2021 ;



Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 2 février 2021 ;

Considérant les activités de l'association « Centre d'action et de développement culturel Una Volta » qui promeut et défend, dans le cadre de son programme d'activités annuelles, une vision de l'action culturelle en accord avec le projet artistique et culturel de notre Ville ;

Considérant les principaux objectifs de l'association ;

Considérant que la convention quadriennale et pluripartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association précise que pour chaque exercice de la période 2019-2021, le montant de la participation de la Ville au soutien du programme d'activité de l'association Una Volta sera fixé par avenant financier annuel.

Après avoir entendu le rapport de Mattea LACAVE,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité.

Article 1 :

- **Approuve** l'avenant financier 2021 à la convention triennale et tripartite 2019-2021 d'objectifs et de soutien aux activités de l'association Una Volta tel que figurant en annexe.

Article 2 :

- **Approuve** le montant de la subvention de 360 000 € allouée par la Ville pour la réalisation du programme d'activités de l'association «centre d'action et de développement culturel – Una volta » au regard de son projet artistique et culturel.

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant financier 2021 à la convention triennale et tripartite 2019-2021 d'objectifs et de soutien aux activités de l'association entre la Ville de Bastia, l'association «centre d'action et de développement culturel – Una volta » et la Collectivité de Corse.

Article 4 :

- **Précise que** les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 compte 6574 sous fonction 33.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI

Date : 12/02/2021

Qualité : MAIRE